

COMPTE RENDU DE LA SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL COMMUNAL DE SAINT GEORGES DE MONTAIGU DU 28/06/2022

| <i>Nom et prénom</i> | <i>Présent</i> | <i>Absent représenté</i> | <i>A donné pouvoir à</i> | <i>Absent</i> |
|----------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|-------------------------------------|
| BOUTIN Didier | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| BREMOND Guy | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| CHUPIN Anne-Cécile | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| GILBERT Virginie | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Eric HERVOUET | <input type="checkbox"/> |
| HERVOUET Eric | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| PAVAGEAU Laëtitia | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| PIVETEAU Hubert | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | <input checked="" type="checkbox"/> |
| ROGER Richard | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |

Approbation du compte rendu du conseil précédent à l'unanimité

POINTS DE L'ORDRE DU JOUR POUR AVIS

▪ Acquisition foncière d'une parcelle au lieu-dit la Daunière

La commune de Montaigu-Vendée s'est proposée d'acquérir de Monsieur Nicolas POUPARD et Madame Agnès BOUHIER une parcelle située à Montaigu-Vendée, sur la commune déléguée de Saint-Georges-de-Montaigu, cadastrée 217 section AL numéro 381 d'une surface totale de 38 m² moyennant le prix principal de 250,00 €.

Cette acquisition permettrait ainsi à la commune de réaliser des travaux d'élargissement de la voie communale.



Les membres du conseil municipal seront invités à approuver l'acquisition de cette parcelle appartenant à Monsieur Nicolas POUPARD et Madame Agnès BOUHIER, située à Montaigu-Vendée, sur la commune déléguée de Saint Georges de Montaigu, et cadastrée 217 section AL numéro 381, pour une surface totale d'environ 38 m² moyennant le prix principal de 250,00 €. Tous les frais inhérents à cette transaction seront à la charge de la commune.

Le conseil communal émet un avis FAVORABLE

à l'unanimité

OU Par ... voix pour, Voix contre, ... abstentions

Observations éventuelles

▪ Cession foncière d'une parcelle – Rue Durivum

Monsieur Jean-Louis REMAUD s'est proposé d'acquérir une parcelle située à Montaigu-Vendée, sur la commune déléguée de Saint-Georges-de-Montaigu, cadastrée 217 section AH numéro 1234 d'une contenance de 20 m². Cette parcelle se trouvant au milieu des biens lui appartenant, cette acquisition lui permettrait d'avoir une unité foncière.

La parcelle ci-dessus désignée sera cédée moyennant le prix principal de 15,00 € le m², conformément à l'avis des domaines n°2022-85146-37695 en date du 16 mai 2022.



Les membres du conseil municipal sont invités à décider de la cession à Monsieur Jean-Louis REMAUD de la parcelle située à Montaigu-Vendée, sur la commune déléguée de Saint-Georges-de-Montaigu, cadastrée 217 section AH numéro 1234 d'une contenance de 20 m² moyennant le prix principal de 300,00€.

Le conseil communal émet un avis FAVORABLE

à l'unanimité

OU Par ... voix pour, Voix contre, ... abstentions

Observations éventuelles

▪ Désaffectation et déclassement foncier au lieu-dit la Marquerie

Madame Marina MICHON souhaite acquérir une partie du domaine public d'une surface d'environ 52 m² située à l'avant et à l'arrière de sa propriété au lieu-dit La Marquerie – Commune déléguée Saint-Georges-de-Montaigu – 85600 Montaigu-Vendée.

Il est rappelé à l'assemblée que préalablement à toute cession, il convient de constater la désaffectation de cet emplacement et d'en prononcer son déclassement afin de l'intégrer dans le domaine privé de la commune. Conformément l'article L141-3 du Code de la Voirie Routière, la désaffectation et le déclassement de foncier ne portent pas atteinte aux conditions de desserte et de circulation, il n'est donc pas nécessaire de procéder à une enquête publique.



Les membres du conseil municipal seront invités à approuver la désaffectation d'une partie du domaine public située à Montaigu-Vendée, sur la commune déléguée de Saint Georges de Montaigu, représentant une surface d'environ 52 m², d'en prononcer son déclassement et de l'intégrer dans le domaine privé communal.

Le conseil communal émet un avis FAVORABLE

à l'unanimité

OU Par ... voix pour, Voix contre, ... abstentions

Observations éventuelles

▪ Cession foncière d'un délaissé communal au lieu-dit la Marquerie

Ainsi et pour poursuivre la procédure de désaffectation et de déclassement, les membres du conseil municipal seront donc invités à décider de la cession à Madame Marina Michon, d'une partie d'un bien issu du domaine public situé au lieu-dit La Marquerie – Commune déléguée Saint-Georges-de-Montaigu – 85600 Montaigu-Vendée, d'une contenance de 52 m² moyennant le prix principal de 5,00 € le m².

Le conseil communal émet un avis FAVORABLE

à l'unanimité

OU Par ... voix pour, Voix contre, ... abstentions

Observations éventuelles

POINTS DE L'ORDRE DU JOUR POUR INFORMATION

▪ Avenant Convention SyDEV – Travaux neufs d'éclairage – Rue Saint Martin

Le SyDEV a fait parvenir un avenant à la convention n°L.EC.146.20.006 se rapportant à des travaux d'extension de l'éclairage public, Rue Saint Martin, de l'église à la sortie du bourg direction les Brouzils, sur la commune déléguée de Saint Georges de Montaigu.

Cet avenant comprend le déplacement d'un mât.

La proposition financière se décompose désormais comme suit :

| Nature des travaux | Montant de la participation initiale (convention n°2021.ECL.0633) | Montant définitif après étude d'exécution | Montant à prendre en compte pour l'avenant n°1 |
|----------------------------|---|---|--|
| Eclairage public | | | |
| Travaux neufs | 25 584.00 | 26 195.00 | 611.00 |
| TOTAL PARTICIPATION | | | 611.00 |

Les membres du conseil municipal seront invités à valider cet avenant et à autoriser sa signature.

Le conseil communal prend note de cette information.

Observations éventuelles

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

DATES A RETENIR

| Réunions et Conseils Municipaux Montaigu-Vendée | Date | Heure |
|---|-------------------------|-------|
| Prochain Conseil Municipal Montaigu-Vendée | Mardi 5 juillet 2022 | 19h30 |
| Conseils délégués | Mardi 20 septembre 2022 | 19h30 |
| Conseil municipal Montaigu-Vendée | Mardi 27 septembre 2022 | 19h30 |